

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 38.—25 Mars (6 Avril) 1855.

De la situation des partis en Grèce.

III.

Il y a dix ans un publiciste étranger, tout en rendant hommage aux talens des personnes qui composent le *parti anglais* en Grèce, s'étonnait de son existence. Je comprends, disait-il, un parti russe, parce que la Russie a donné de tout temps des marques de sympathie aux Grecs, et parce qu'il y a communauté de religion entre les deux nations ; je comprends encore un parti français, parce que la France n'a pas d'arrière-pensée en Grèce ; mais un parti anglais comment le concevoir, lorsque le premier acte par lequel la Grande-Bretagne se fit connaître à ce pays, fut la vente de Parga au plus féroce des tyrans ; lorsque, maîtresse des îles Ioniennes, elle prêta ostensiblement des secours aux armées ottomanes au dé-

but de l'insurrection hellénique, et qu'elle prétend à la souveraineté maritime! (*)

Ces mots étaient écrits dans un moment où la France et l'Angleterre suivaient en Orient une politique opposée, et que, pour vider leurs querelles, elles convertissaient en champ-clos ce petit coin de l'Europe, que de leurs propres mains elles avaient érigé en royaume (**).

On pense naturellement qu'un tel langage ne peut plus être de mise aujourd'hui, lorsque les deux protectrices de la Grèce, sincèrement et cordialement alliées, poursuivent le même but en Orient, et que leurs intérêts paraissent y être identiques. La France ne pourrait plus prétendre à un désintéressement exclusif, et l'Angleterre ne saurait plus être accusée de voir d'un œil peu favorable l'établissement de la nationalité hellénique.

(*) De la situation actuelle de la Grèce et de son avenir, par M. P. Duvergier de Hauranne. Revue des deux mondes, 15 Oct. 1844.

(**) « Le blâme devrait remonter plus haut encore. On aurait le droit d'adresser des reproches fondés à la négligence des puissances protectrices, et surtout à la fausse politique qui a si longtemps porté la France et l'Angleterre à faire de la Grèce le théâtre de rivalités sans prévoyance, sans profit et sans gloire. On doit reconnaître en effet que, parmi les obstacles qui ont le plus contribué à empêcher les progrès de la Grèce, l'action diplomatique mal engagée de la France et de l'Angleterre a été un des plus graves... L'honneur des puissances occidentales n'était engagée qu'à une chose en Grèce, au succès d'une combinaison politique et d'une régénération de race qui était leur œuvre; quant à leur intérêt il était le même. Dans la prévision des éventualités de la question d'Orient, il fallait préparer une Grèce étroitement unie à la civilisation occidentale, et capable de résister un jour aux empiétements de la Russie. La France et l'Angleterre oubliant ces vues d'avenir, aimèrent mieux servir les ressentiments... encourager et perpétuer les divisions, épouser chacune un tiers de la nation, etc. etc. » Le Roi Othon et la Grèce dans la question d'Orient, par M. Eugène Forcade. Revue des deux mondes, 15 Juillet 1854.

Tel ne paraît pas être cependant le cas; à en croire ce qu'on écrit encore aujourd'hui en Europe, rien ne serait changé à la politique que les deux puissances suivent en Grèce (*). Cela serait-il vrai? Laissons à chacune d'elles le soin de nous répondre, lorsque plus tard leur action combinée tant à Athènes qu'à Constantinople, sera appelée à se prononcer sur les destinées de l'Orient. Quant à nous, ce qu'il importe d'établir ici, c'est que malgré l'étonnement des uns, malgré les accusations des autres, le parti anglais n'a pas moins existé et n'existe pas moins aujourd'hui, et que son créateur et chef, dont plus d'une âme noble a suivi la trace, n'a pas moins été un des plus ardents et des plus éclairés patriotes de la Grèce.

Énoncer ce seul fait, c'est constater dès le principe que les vœux de ce parti n'ont pu être que patriotiques, et que s'il s'est particulièrement recommandé à l'Angleterre, c'est qu'il était persuadé que tôt ou tard elle serait amenée *par ses propres intérêts*, à nous aider dans l'accomplissement de ces vœux.

On doit reconnaître que le parti anglais ne s'est jamais fait illusion sur les désirs de l'Angleterre; il a toujours su qu'elle ne voulait pas de l'agrandissement de la Grèce aux dépens de la Turquie; mais il voyait aussi que la Turquie n'avait pas longtemps à vivre, et que tout en faisant des efforts pour régénérer l'empire ottoman, ce qui veut dire pour prolonger son agonie, l'Angleterre se servait de la Grèce comme d'une pierre d'attente, pour toutes les chances qui pourraient survenir en Orient (**).

(*) Edmond Texier. La Grèce et ses insurrections. P. 92. Paris 1854.

(**) Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent, par le comte de Fiquelmont.

Il est vrai que ces efforts, redoublés dans ces dernières années, alarmèrent les esprits en Grèce, et frappèrent d'impopularité le parti anglais ; mais il était évident pour ce parti que la politique anglaise faisait fausse route, qu'elle allait bientôt se heurter contre un cadavre, et que reveillée par ce choc inattendu, elle reviendrait aux traditions de 1826. Alors, suivant ce même parti, ni la France, ni la Russie ne serait aussi disposée et aussi intéressée que l'Angleterre à faire de la Grèce un état grand, fort et réellement indépendant.

Voilà en quelques mots le principe sur lequel repose l'existence du parti anglais. Si ses aspirations n'ont pas été toujours encouragées par la puissance qui a pris la généreuse initiative de l'acte du 26 mars 1826, elles n'ont pas été pour cela ni moins sincères ni moins patriotiques.

Quant aux doctrines de sa politique intérieure, sa dénomination seule suffirait pour les indiquer : l'Angleterre est son école, sa constitution est sa règle. Cependant des trois partis de la Grèce, le seul qui manque de cohésion et qui soit le moins discipliné, c'est celui dont nous parlons. En 1841, tandis que son chef déclarait dans un banquet à Londres, que la Grèce n'était pas encore assez mûre pour recevoir le bienfait d'une constitution, ses adhérens d'Athènes, se posant avec orgueil en grands athlètes des libertés, s'effarouchaient de cette déclaration. Deux ans plus tard la constitution fut donnée à la Grèce, sans la participation et contre la volonté du chef du parti anglais ; mais une fois le fait accompli, il n'hésita pas à y adhérer. Tous les rangs de ce parti, nombreux à cette époque, se serrèrent pour en demander l'application ri-

goureuse; il ne tarda pas cependant, ainsi qu'on le verra plus loin, à se diviser en deux sectes, dont l'une était plus ardente que l'autre dans ses élans constitutionnels.

Les membres du parti anglais sont en général plus propres au travail de la pensée qu'à l'action. Reunissant dans son sein des hommes d'instruction et de talent, il se fait remarquer par une certaine manière exclusive, en même temps qu'il irrite les autres partis par ses airs de supériorité. Son école a toutefois beaucoup moins d'influence que celle des deux autres ; car, tandis que l'un séduit et embrase les imaginations par la perspective de grandeur que promettrait au pays sa vive confiance à la foi de ses pères, tandis que l'autre, se complaisant fort peu aux spéculations métaphysiques, s'attache avec une ardeur constante aux réalités, le parti anglais aime à se repaître dans le vaste champ des théories, et s'agiter dans le cercle d'un certain nombre de maximes qui ne s'adressent pas à l'intelligence de tout le monde. Son grand désavantage c'est le défaut de résolution et d'énergie. On dirait que c'est un enfant timide qui balbutie, qui à none, qui tâche de reconstruire ses mots et de raccomoder ses syllabes, ou bien un vieillard qui hésite à marcher, de peur qu'on ne s'aperçoive de la faiblesse de ses jambes. Contraste frappant avec sa bannière, sur laquelle on lit *mouvement* !

Cette bannière a été successivement arborée par une foule de journaux ; il n'y a peut-être aucun des adeptes plus ou moins lettrés de ce parti, qui, la plume en main, n'ait cherché à la soutenir. Mais soit que les uns fussent rédigés avec peu de talent, soit que les autres servissent d'in-

strument à l'égoïsme et aux passions de leurs rédacteurs, ils se reposèrent presque aussitôt nés dans les bras de la mort.

Seules la *Minerve* et l'*Espérance* ont été dignes de survivre à cette catastrophe.

La *Minerve* s'honore de son rang d'ancienneté ; la date de sa naissance remonte aux événemens de 1831, auxquels elle a pris une part active. Son rédacteur a embrassé de bonne heure quelques principes de conduite politique, dont rien n'a pu le détacher jusqu'ici. Peu bienveillant envers les autres partis, il n'admet aucun compromis, aucune alliance avec eux. On croirait en lisant ses articles qu'il eût accepté le martyre, s'il eût pu sauver de son sang la constitution ; mais à travers cette fermeté qu'on ne peut qu'estimer, on s'aperçoit qu'il se ressent de la politique méticuleuse et ossillante du parti qu'il défend.

L'*Espérance*, tout en professant les mêmes principes libéraux que la *Minerve*, forme un contraste frappant avec elle. Son rédacteur ressemble à ces preux du moyen-âge qui plantaient avec audace leur écusson pour combattre à outrance contre tout venant. Sa pensée vigoureuse et nette forme avec une merveilleuse facilité des plans ; sa parole est une catapulte, et ses opinions sont lancées comme des bombes ; il aime l'orage, le combat, la fatigue, et n'est heureux que dans la bourrasque ; le repos serait sa mort. Les questions les plus difficiles lui sont familières ; il les comprend, et en déduit avec succès des conséquences. Confiant dans son intuition rapide qui lui révèle les côtés faibles de ses adversaires, il les attaque sans pitié, et sait à peine modérer son ardeur ; souvent même emporté par elle au fort de la tempête, il oublie

facilement que l'onde qui bouillonne en écumant se renferme dans son lit.

De même que la *Minerve*, l'*Espérance* a rendu des services réels au parti anglais ; mais en 1853, différant en cela d'opinion avec sa sœur aînée, elle adopta l'insurrection des provinces grecques, et la défendit avec patriotisme et chaleur. Cette circonstance a dû la séparer de la politique qu'elle avait suivie jusqu'alors.

En parlant du parti anglais, nous aurions désiré, ainsi que nous l'avons fait pour les deux autres, saisir au passage la silhouette de son créateur. Mais Capodistrias et Colettis ne sont plus parmi nous, tandis que M. Mavrocordatos, si avantageusement connu pour ses anciens services, mais aujourd'hui esclave brillant, obligé de se prêter à tous les caprices d'une destinée dont il semble le maître, domine la Grèce de sa personne et de son nom. Au reste, pour apprécier à leur valeur les hommes politiques, il faut attendre longtemps ; car la portée de leurs actes modifie l'avenir, et l'avenir seul dit ce qu'ils étaient. Que si nous voulions, malgré la proximité des temps et des lieux, porter sentence sur la vie d'un homme tel que le chef du parti anglais, qui a tant influé sur le sort de son pays, il faudrait que nous commencions par observer l'époque où il a vécu, les circonstances qui l'ont environné, qu'il a servies ou combattues, et comparer les élémens constitutifs de cette époque avec le nom historique jeté au milieu de son tourbillon, et souvent emporté par la force irrésistible des choses humaines. Il faudrait en outre faire abstraction des déclamations des partis, de la poussière adalatrice soulevée par des hommes qui n'ont pour principe que leur vanité ou leur intérêt, et des con-

traditions jetées au hasard par la presse. Sans ce travail tout nom est une énigme qui, présentée aux avenues de l'histoire, serait comme les sphynx antiques aux abords de la vieille Thèbes.

Contentons-nous donc d'esquisser les traits principaux de la vie politique du parti créé par M. Mavrocordatos, depuis le jour où les hommes qu'il a su grouper autour de lui, réunis en corps, ont prétendu représenter une opinion indépendante et séparée. Ce jour, comme on l'a vu, ne remonte pas au delà de l'époque du comte Capodistrias.

L'assemblée de Trézène, dont le seul acte méritoire est d'avoir placé entre les mains d'un seul homme le gouvernement de la Grèce, n'ayant pas le courage de sacrifier ses vieux ressentimens au bien de la patrie, eut soin d'éloigner des affaires publiques les hommes du parti anglais. Mais le nouveau président, à peine installé, s'empressa de faire appel à leur patriotisme. Accusé d'être hostile à l'Angleterre, c'est cependant son parti qu'il embrassa le premier, et c'est à ses adhérens qu'il accorda toutes ses préférences, en les admettant même dans ses conseils.

Mais quelle que fût la confiance du président dans le parti anglais, et quels qu'aient été les services que ce parti rendit au nouveau gouvernement, un sourd mécontentement surgit entre eux, qui ne tarda pas à éclater en mésintelligence, et qui amena quelque temps après une séparation complète.

De quel côté était le tort ? Nous ne saurions le dire ; mais il nous semble que le parti anglais, dans sa ferveur constitutionnelle, avait oublié ou n'avait pas assez compris une chose : c'est que l'état de la Grèce ressemblait

alors à ce moment de création où tout était un chaos, et qu'il fallait une main toute-puissante pour l'en retirer ; une main qui ne rencontrât aucun obstacle, que dans ses écarts mêmes, osons-le dire, on ne devait point entraver, et qu'il fallait suivre dans sa voie épineuse et pleine de ténèbres, afin de la soutenir et l'éclairer dans sa marche. Ainsi que le chef du parti anglais lui-même l'a parfaitement compris en 1841, les constitutions ne créent pas, elles organisent ; elles ne produisent pas des corps, elles emploient des révulsifs pour guérir les corps malades et mal constitués.

Du refroidissement à l'opposition il n'y a qu'un pas ; et cette opposition paraissait même convenir alors aux membres du parti anglais qui, dans les circonstances les plus périlleuses où s'était trouvée la patrie, lui avaient rendu des services signalés, et que le pays lui-même s'était habitué à voir assis dans les rangs de ses défenseurs les plus zélés. Malgré le dévouement et malgré les heureux essais du président, il y avait encore beaucoup à faire dans l'administration et dans le pays, et l'assistance de pareils hommes lui était nécessaire ; ceux-ci le sentaient bien et en étaient impatiens. C'est alors que d'un bout à l'autre de la Grèce ils déchainèrent leur mot d'ordre, modéré il est vrai, mais abstrait et trompeur, la constitution, qui devint bientôt le mot d'ordre d'une révolte. Mais le pays n'y prit point part ; les tristes souvenirs de la révolution étaient encore présents à tous les esprits, les bienfaits de l'administration de 1828 étaient si bien sentis par tout le monde, que tout le monde trembla à la seule idée du désordre ; aussi la révolte n'aurait eu aucune chance de succès, sans la mesure injustifiable des proscriptions que nous

avons déjà condamnées dans la première partie de ce travail, et surtout sans la mort du comte Capodistrias.

En attendant, la division entra dans le camp du parti anglais; les uns voulaient insurrectionner les provinces, attaquer les armes à la main le gouvernement de Nauplie, et le renverser; les autres, craignant les convulsions intérieures, aimaient mieux faire leur soumission à ce gouvernement. La fraction révolutionnaire l'emporta sur la fraction modérée, et celle-ci se retirait dans le Péloponnèse, au moment où l'autre courait en Roumélie se joindre au parti français, qui venait de déserté la cause du pouvoir pour épouser celle de l'opposition.

Nous avons vu, en parlant du parti français, quelle fut la fin de cette levée de boucliers; le parti français pénétra le premier à Nauplie, le parti anglais le suivit, l'anarchie succéda à l'ordre; tout ce qui avait été créé et organisé pendant quatre ans fut en un instant anéanti, et la honte de l'occupation étrangère vint mettre bientôt le comble à ces calamités.

En parcourant les annales de la Grèce moderne, on voit rarement le parti anglais et le parti français manier ensemble le pouvoir; si par un hasard imprévu ou par des circonstances inespérées ils vinrent jamais à s'en emparer, on les a vu le lendemain s'armer les uns contre les autres, prêts à se disputer l'autorité, à se persécuter, à se proscrire. Souvent c'est un spectacle assez curieux de les voir s'épier, s'observer, se harceler, se tailler des croupières, se tendre des pièges, avec la courtoisie la plus achevée, et peut-être avec la persévérance de haine la plus exemplaire.

Telle fut l'histoire du gouvernement du 1832 pendant près d'un an qu'il exerça le pouvoir.

De même que Capodistrias la régence s'adressa, aussitôt arrivée en Grèce, au parti anglais; c'est par ses hommes qu'elle forma son premier cabinet, et ce sont pour la plupart eux qui occupèrent les postes les plus importants. Tant qu'on voulut profiter de leurs services, ils les prêtèrent avec intelligence et avec zèle; mais au bout d'un temps assez court, d'autres moins éprouvés et moins aptes aux affaires furent mis à leurs places.

Étrange destinée que celle du parti anglais! en 1828 en 1833, en 1841, en 1844, dans les momens les plus critiques, c'est à son habileté qu'on a de préférence recours; mais semblable à ces étoiles brillantes que l'on voit filer la nuit dans les airs et qui s'éteignent incontinent, sa présence au pouvoir a toujours été de courte durée.

De 1835 jusqu'au commencement de l'année 1837, le pays fut souverainement gouverné par le comte d'Arman-spérg. On a prétendu en Europe, et on l'a même écrit à plusieurs reprises, que l'influence anglaise régna alors à Athènes.

On est bien le maître de le croire puisqu'on le désire; à nous cependant qui avons vu de près la conduite du régent à cette époque, il nous est aussi permis de croire que ce fut son influence personnelle qui régna, et que pour la soutenir il s'étudiait à jouer de finesse avec tout le monde. Tandis que les deux personnages les plus marquans du parti anglais, MM. Mavrocordatos et Tricoupis, étaient honorablement proscrits loin du pays, et que ses autres adhérens jetaient les hauts cris, ou fulminaient

par la presse des diatribes virulentes contre l'administration du comte d'Armansperg, le ministre d'Angleterre parvenait à peine, grâce à la vigueur de son caractère, à obtenir du régent l'institution des Conseils d'arrondissement, comme une des pierres qui devaient servir à la construction de l'édifice constitutionnel.

On a cru bien d'autres choses à cette époque, comme on en croit toujours sans se donner la peine de rechercher la vérité. M. O. D'Haussonville, par exemple, qui a écrit l'histoire diplomatique de la France depuis 1830, et qui, par sa position, était à même de la connaître mieux que tout autre, assure cependant que la France avait été calomniée par l'Angleterre, lorsque celle-ci l'a dénoncée à l'Europe indignée comme une dangereuse promotrice de propagande constitutionnelle à Athènes. Et à l'appui de son assertion, M. D'Haussonville reproduit une lettre de l'ambassadeur français à Vienne, par laquelle ce diplomate prétend, que dans un entretien avec le prince Metternich, il aurait convaincu de fausseté les accusations de Lord Palmerston (*).

Et bien! M. D'Haussonville était dans l'erreur; nous avons sous les yeux une copie authentique de la lettre adressée par M. le duc de Broglie au comte Sébastiani, ambassadeur à Londres, le 28 décembre 1835, (Direction politique N. 82.) lettre pleine de bienveillance et d'intérêt pour la Grèce et pour son roi, par laquelle le noble duc, en invoquant les engagements pris par la conférence de Londres, par le roi de Bavière, par la régence elle-même, de donner une constitution au nouveau royaume, va

(*) De la politique extérieure de la France depuis 1830, par M. O. D'Haussonville. Revue des deux mondes, 1 Novembre 1848.

jusqu'à comparer le sort de la Grèce, « avec celui des provinces grecques qui sont sous le protectorat immédiat de la Russie. La Moldavie et la Valachie, dit-il, ont obtenu par l'intervention de cette puissance, un règlement fondamental, imparfait sans doute, mais tutélaire à plusieurs égards, et dont l'existence seule est une consolation pour l'orgueil national. Elles jouissent par l'intervention de cette puissance d'un gouvernement national, économe, intelligent, et protégé uniquement par une force nationale. Il serait triste de penser que la Grèce n'ait obtenu par l'intervention de la conférence de Londres, où figurent la France et l'Angleterre, qu'un gouvernement absolu en principe, dispendieux et malhabile en fait, et, qui pis est, un gouvernement exploité par des étrangers sous la protection d'une force armée étrangère. »

Après une éclipse de sept ans, on voit en 1841 le parti anglais reparaitre sur la scène, mais pour la quitter encore quelques jours après. En vain le chef de ce parti, placé à la tête de l'administration, insista pour faire adopter quelques institutions libérales; la France, battue en Egypte et à Constantinople, à cause de cette éternelle question d'Orient, laissée dans un isolement effrayant, prenait à Athènes sa petite revanche; elle se vengeait de ses déconfitures en renversant le nouveau cabinet.

Le chef du parti anglais reçut de nouveau une mission à l'étranger, et le changement politique du 3/15 septembre eut lieu en son absence, et, comme il a été dit, sans sa participation.

Nous avons déjà indiqué (*) le rôle que chacun des

(*) Voyez les deux premières parties de ce travail, dans les livraisons du 7 octobre et 22 novembre.

trois partis joua dans l'assemblée nationale. Plein d'idées d'ordre et de conservation, le parti anglais travailla de concert avec les deux autres, à relever la monarchie humiliée, à affermir le trône, et à faire accepter la constitution. Ses efforts étaient chaleureusement appuyés par un des amis le plus loyaux et le plus sincères que le bien-être et les libertés de la Grèce aient jamais eu, par Sir Edmund Lyons, ministre alors d'Angleterre à Athènes. Sauver le trône et le pays, telle fut pendant longtemps la préoccupation constante de cet esprit actif et élevé, de ce cœur généreux et noble. Il eut la consolation de voir ses peines couronnées de succès.

De toutes les périodes de la vie active du parti anglais, celle de 1844, quoique des moins longues, fut marquée par une telle série de complications, d'embarras, d'incidents imprévus, de fautes et d'insuccès, fut si décriée tant en Grèce qu'à l'étranger, qu'elle mérite de nous arrêter un moment. D'ailleurs les leçons du passé servent d'enseignement pour l'avenir, et le parti anglais, dans son omnipotence actuelle, n'aurait qu'à gagner, si, passant en revue ses propres actes, il consentait à démêler sans complaisance et sans amour-propre, ce qui fut bien de ce qui fut mal. Cette observation nous paraît d'autant plus nécessaire que nous savons par expérience, que quelque honnêtes que soient les moyens dont un gouvernement peut se servir pour diriger les hommes, sa mission est manquée s'il néglige de jouer aux échecs avec eux, leurs passions et leurs intérêts. Malheureusement le parti anglais ne sait pas le faire, ou il le sait fort imparfaitement.

Le parti anglais a commencé par commettre une faute grave en 1844, en renonçant à la résolution qu'il avait

déjà prise, très sagement sans doute, de ne pas entrer dans les affaires sans l'alliance de l'un des deux autres partis. Si les inconvéniens de tout cabinet de coalition nous étaient inconnus, si nous n'avions pas été témoins des tiraillemens auxquels un tel cabinet est exposé, des compromis qu'il est forcé de faire, qui gênent sa liberté d'action, et qui ne lui permettent pas de prendre une physionomie bien nette, surtout dans les momens où il faut aviser à des mesures décisives, ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux suffirait pour nous édifier. Mais par sa révolution du 3/15 septembre, la Grèce ne se trouvait plus dans les mêmes conditions qu'auparavant. Lors même que chaque parti eût pu offrir des hommes capables et influens pour former à lui seul un ministère, le régime dans lequel la Grèce venait d'entrer par une convulsion, ayant naturellement déplacé le pouvoir, l'avait tellement, — qu'on nous passe le mot — éparpillé, qu'il était fort hasardeux à un parti, et à un parti surtout qui prétend à la modération, de prendre sur lui seul la conduite des affaires. Outre cela, que d'intérêts à satisfaire, intérêts créés par le nouvel ordre de choses ! Tout le monde voulait être sénateur, député, ministre, général, préfet, tout le monde, non pas tant par ambition que par nécessité, voulait avoir un emploi, ou avait d'anciennes réclamations à liquider. Cela ne doit surprendre personne ; la Grèce est petite, dépeuplée et pauvre, et la longue révolution de 1821 a délabré et même anéanti les fortunes. En 1844, à l'époque de la restauration, la France, pays grand, peuplé et plein de ressources, était cependant réduit à la même extrémité. «Ce qu'il y a de pis, écrivait

le duc de Wellington, alors ambassadeur à Paris, à Dumouriez, *ce sont* (sic) le mécontentement général et la pauvreté universelle. Cette malheureuse révolution et ses suites ont ruiné le pays de fond en comble. Tout le monde est pauvre, tous doivent donc viser à remplir des emplois publics.»

Comment le parti anglais, qui voyait bien toutes ces difficultés eut-il l'imprudence de céder? Comment put-il croire qu'avec les hommes inexperts, peu influens, ou nouveaux à la vie politique, auxquels il s'était associé, aurait assez de force pour dominer une situation aussi difficile? A-t-il compté sur l'appui que le parti français, resté en dehors des affaires, lui avait promis? Mais on sait à quoi aboutissent ces sortes de promesses; on commence par vouloir maintenir la parole engagée, et l'on finit par la violer de la manière la plus scandaleuse.

Au reste la politique française qui était en échec, tenait à regagner le terrain perdu; avant le mouvement de septembre, elle s'était vue obligée de suivre celle des deux autres puissances réunies; après le mouvement, elle s'empressa d'occuper la place que la Russie en courroux venait de vider; mais comme la révolution l'avait prise au dépourvu, tandis que la politique anglaise triomphait, elle côtoya très adroitement cette dernière, lui témoigna de grandes déférences, et fit semblant de se laisser traîner à la remorque; mais au moment propice, elle jeta le masque, tourna le dos à son alliée, et fit seul ses propres affaires.

Le parti anglais avait à faire face à une autre difficulté qui n'était pas des moins graves; il avait à procéder aux élections générales au moyen d'une loi que la Constitu-

ante venait d'expédier à la hâte, et qui n'est qu'un amas de dispositions absurdes, sans liaison et sans suite.

Le lecteur nous saura peut-être gré de lui en donner une idée. Le maire de chaque commune, assisté de ses adjoints et des curés, dresse d'abord les listes. Après leur confection, une commission composée de cinq personnes tirées *au sort* parmi un nombre limité d'individus ayant rempli certaines fonctions, reçoit et inscrit dans un registre les réclamations, et les soumet à une autre commission, tirée également *au sort* et parmi les mêmes individus. Composée de quinze personnes, dont chacun des réclamans a le droit d'en récuser le tiers au point d'en réduire le nombre à cinq, celle-ci reçoit, d'après la loi, le titre de *Jury*, attendu qu'elle décide en dernier ressort des réclamations présentées à l'autre commission, tantôt en inscrivant des noms omis, et tantôt en permettant la radiation de ceux qui ont été indûment portés sur les listes. Quinze membres suppléans, élus suivant les mêmes formes, servent à remplacer les jurés, en cas d'absence, d'empêchement etc. Les sentences du jury émises dans l'espace de huit jours, on rectifie d'après elles les listes, et l'on procède au scrutin sous l'inspection d'une troisième commission, tirée comme les deux premières *au sort*.

Il est facile de voir au premier coup d'œil qu'une loi qui abandonne le plus important des droits politiques à la discrétion *du sort*, et à la décision *sans appel* de quelques hommes souvent ignorans, passionnés, intrigans ou prêtant facilement l'oreille à l'intrigue, et le plus souvent convoitant pour eux-mêmes les fonctions de député, loi qui écarte avec soin l'action conservatrice de l'autorité,

qu'une telle loi, disons-nous, n'offre aucune garantie capable de mettre à couvert les droits des électeurs, qu'elle donne un facile accès à l'arbitraire et à la fraude, et qu'elle devient un simulacre partout où l'ambition veut bien se mettre au dessus d'elle.

Qu'on ajoute à cela la presque-universalité du suffrage, le manque de cadastre et de tout contrôle pour constater la propriété, la profession ou l'industrie, uniques conditions qui constituent chez nous la capacité électorale, et l'on parviendra à se faire une idée faible de toutes les complications qui naissent de l'exécution, souvent peu sincère, d'une loi si mal conçue et si insuffisante.

C'est donc contre ces complications, et en même temps contre la mauvaise volonté du parti français, et contre l'opposition ouverte du parti russe, que le parti anglais avait à lutter; il avait de plus à combattre ses propres fautes: sa condescendance inexcusable dans les candidatures d'Athènes, et ses écarts dans les élections de certaines autres provinces.

L'orage allait ainsi en grossissant; le parti anglais en fut effrayé, et, sans trop y penser, eut hâte de jeter à terre le pouvoir, avec la même facilité qu'il l'avait relevé. Pourquoi ne pas aller au devant de la discussion et répondre à toutes les accusations? Il était assurément beaucoup plus honorable de tomber dans une lutte, que de fuir par un sauve-qui-peut général. Les élections avaient été faites sous l'influence de ce parti; c'était encore lui qui avait nommé les sénateurs; aussi avait-il la chance de triompher dans les chambres.

L'histoire politique du parti anglais depuis 1844 jusqu'en 1850, soit pendant les quatre mois qu'il exerça le

pouvoir, soit quand il était dans l'opposition, retrace toute l'histoire de sa vie passée.

Deux mouvemens opposés ont de tout temps caractérisé sa politique; dans les affaires il a été sage, modéré, grand ami de l'ordre, assez équitable envers les autres, mais aussi assez absorbant; sacrifiant trop l'action à la prudence, il n'a jamais su risquer sa fortune pour la doubler. En dehors des affaires, il a toujours perdu la mesure de ses qualités; il est devenu hardi, impatient, remuant même, et a cherché le bien là où il n'aurait pas su le placer lui-même. On nous répondra peut-être que tel est le propre de toute opposition; c'est vrai; mais il est certaines bornes qu'il n'est point permis de franchir et encore moins de briser, si elles sont surtout établies par la constitution du pays.

Pendant sa dernière opposition de six ans, le parti anglais a montré autant d'énergie qu'il a eu de faiblesse en maniant le pouvoir; son courage moral doublait son action politique, et l'on peut dire que pour longtemps la résistance aux envahissemens du cabinet a résidé en lui seul. Si parfois il se voyait contraint à reculer, il le faisait pied à pied, de position en position, changeant bien d'armes et d'attitude, mais ne cessant point ses hostilités.

Il y eut des momens où ses rangs, grossis par des masses de mécontents, furent si serrés, ses forces si grandes, ses moyens d'attaque si nombreux, que tout le monde croyait à son triomphe; ce fut néanmoins du milieu de ces succès que surgirent ses défaites. Alarmée de l'ardeur excessive de ses tendances, une partie de ses adhérens s'en est séparé comme en 1831, tandis

que les autres, lassés d'être exclus des places et des dignités, passèrent pour la plupart du côté du pouvoir.

L'expédition de l'amiral Parker en 1850, porta le coup de grâce à ce parti ; et telle fut l'impopularité dans laquelle il est alors tombé, que la défection devint générale ; son chef lui-même, après une résistance si longue et si énergique, ne consentant pas à être considéré comme le complice d'un acte si peu en harmonie avec la politique de bienveillance et de protection à laquelle l'Angleterre nous avait accoutumés, accepta une mission à l'étranger ; et le parti anglais, son nom excepté, « finit comme le Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'océan. » Il n'y eut qu'un nombre excessivement restreint parmi ses membres qui, fidèles à un sentiment d'honneur, s'opiniâtrèrent dans leurs convictions primitives.

Lors de la dernière révolution de la Thessalie, de la Macédoine et de l'Épire, un cri général et unanime en faveur de nos frères de ces provinces, s'est élevé parmi les anciens membres de ce parti et ceux qui lui sont restés fidèles. Ses capitaines ont pris les armes, ses hommes politiques et ses hommes de lettres ont formé des comités, ses publicistes ont plaidé la sainteté de la cause, et chacun a couru déposer son offrande sur l'autel de la croix et de la patrie ; il n'y eut personne d'entre eux, qui prenant part à ce mouvement national et patriotique, ne mit ses espérances sur les sympathies de l'Angleterre libérale.

Mais le mouvement a été noirci sans pitié, nos vœux ont été méconnus, nos inclinations calomniées, et l'occupation anglo-française s'en est suivie. Espérons que

ce sera pour l'avantage du pays ; espérons que sous le souffle vivifiant de la civilisation européenne l'arbre de la nationalité hellénique reverdira de toute sa beauté, et que le droit de se plaindre qu'on vient de donner au peuple grec lui rendra tous ses droits.

Pour compléter le tableau des trois partis qui divisent la société grecque, de la manière que nous nous le sommes proposé au commencement de ce travail, il faudrait aussi parler *des chances de prépondérance que chacun d'eux pourrait avoir dans l'avenir*. Le lecteur comprend pourquoi il nous est impossible de le faire aujourd'hui. La dernière lutte de nos frères de Turquie, avait amené la fusion entière de ces partis, et pendant sa durée, une opinion captivait tous les esprits, un sentiment faisait battre tous les cœurs, un intérêt dominait tous les autres intérêts. L'occupation est venu arrêter cet élan fiévreux de patriotisme et de dévouement, et jeter la désunion dans le sein de cet immense parti national. Le parti russe a été condamné à l'inaction, tandis que les deux autres se sont vus violemment poussés au pouvoir. Mais si le premier, en conservant sa liberté, a pu en même temps conserver son caractère et sa physionomie, il n'en est pas de même des deux autres ; devant leur élévation à une volonté étrangère, privés de l'indépendance de leurs mouvements, obligés de se plier à des exigences que souvent ils ne sauraient approuver, les conditions légales et naturelles sur lesquelles repose leur existence sont dès lors faussées ou altérées.

Nous souhaitons vivement que l'histoire, lorsqu'elle aura à s'occuper d'une époque dont le passage sera marqué par de douloureux souvenirs, puisse ne pas jeter entièrement sur ces deux partis la responsabilité d'un avenir que, dans leur intérêt même, ils ne peuvent pas avoir voulu se créer.

Nous nous voyons donc dans la nécessité de différer cet examen,¹ qui aurait dû former la quatrième, et peut-être la plus intéressante partie de notre travail.

D.

Etudes économiques sur l'Orient.

—oooo—

Un écrivain des plus distingués fait remarquer, que les historiens ont écrit l'histoire des Rois, de l'aristocratie, du clergé, de leurs guerres et de leurs opinions, plutôt que celle des peuples. Cette remarque pleine de justesse, nous engage à nous occuper particulièrement des deux peuples que la conquête a juxtaposés en Orient, à assister à leurs occupations journalières, et à examiner leur vie sociale, dans le but de mettre en relief la physionomie propre à chacun d'eux et de démontrer que la race grecque, par ses habitudes toutes pacifiques et industrielles, par l'activité intellectuelle dont elle est dotée et qui la rend accessible aux progrès de la civilisation, et par sa tendance à développer les éléments de sa compacte nationalité, pourrait efficacement contribuer à réaliser les vues des Puissances de l'Europe et servir à la solution la plus rationnelle de la question d'Orient.

Et en effet, qui ne voit pas, que cet Orient qui rationnellement constitué aurait pu être dans le moment où nous

parlons, un débouché accessible au trop plein de la civilisation et des richesses de toutes les nations de l'Europe, ne présente maintenant que le triste tableau d'une guerre désastreuse et fratricide qui épuise les trésors de l'Europe et son sang le plus précieux !

Dans ces études, par lesquelles nous nous proposons de déterminer la condition économique et sociale des chrétiens de l'Orient, on reconnaîtra que ces populations, bien qu'écrasées depuis des siècles sous un joug barbare et ignominieux, et forcées de se livrer à un travail des plus ingrats, afin d'assouvir l'insatiable cupidité de leurs oppresseurs, sont pourtant demeurées fidèles à leur terre natale, arrosée tant de fois de leurs larmes et de leur sang, et l'ont cultivée avec autant de sollicitude que de tendresse. C'est ainsi qu'à force de patience et de labeur, elles sont parvenues, non seulement à pourvoir à leur chétive existence, mais encore à adoucir les rigueurs de ces maîtres oisifs auxquels leur travail était indispensable.

Si les peuples de l'Occident qui jouissent depuis longtemps des bienfaits de la vie politique et sociale, pouvaient se faire une idée des souffrances endurées par plusieurs générations de chrétiens que, depuis la conquête, le souffle corrupteur du despotisme musulman a flétries avant le temps ; si en même temps leurs gouvernements voulaient se persuader que les chrétiens de l'Orient, entièrement déshérités des ces mêmes bienfaits, dont la jouissance est à jamais assurée à toutes les nations chrétiennes, ne se résignent à leur triste sort que dans l'unique espoir que la Divine Providence brisera un jour les fers qui enchaînent leurs bras laborieux ; ils finiraient par s'émouvoir de ce

long martyr et ne se fieraient plus à des promesses quelques solennelles qu'elles fussent. Car il est incontestable, qu'après la guerre actuelle, le gouvernement turc sera plus impuissant encore à réprimer les violences et les prévarications qui sont inséparables du régime musulman.

On a beau dire que les Turcs ne sont plus ce qu'ils étaient, et que leur fanatisme s'est calmé; nous ne voulons pas contester cette assertion, persuadés que nous sommes que les croyants ne le sont plus au même degré; et que le gouvernement turc dans son impuissance actuelle, se garderait bien d'offenser par de nouveaux actes de barbarie le sentiment religieux des nations chrétiennes; mais il n'en est pas moins vrai, que l'inégalité civile et politique, l'orgueil et les habitudes d'indolente oisiveté de la race des Osmanlis, ont survécu à la conquête et à la grandeur de cet empire, et ne sauraient disparaître tant que cette même race dominera sur l'Orient et qu'elle aura pour code le Coran.

En effet, la supériorité religieuse et politique du fidèle sur l'infidèle, la doctrine d'après laquelle la terre ne peut être en Turquie, la propriété de personne, n'étant que prêtée viagèrement aux rayas qui la cultivent, les violences, les extorsions, et la corruption dans toutes les branches de l'administration, dénoncée jadis avec une autorité si imposante par Lord Redcliffe et que l'Europe entière voudrait voir disparaître, ne sont que les éléments constitutifs de la domination turque en Europe. Dans cet état de choses, qui ne fait que prolonger les déchirements et l'antagonisme des deux races, l'intervention incessante, mais inefficace, des consuls des puissances, en faveur des

opprimés, ne peut avoir pour résultat que d'offenser les susceptibilités des musulmans, de blesser leur orgueil et d'empirer par là même, la condition des chrétiens au lieu de l'améliorer, au grand préjudice des intérêts moraux et matériels de l'Europe.

Qu'il nous soit permis d'apporter à ce sujet une nouvelle réflexion à la méditation de nos lecteurs.

Lorsqu'au 15 siècle la puissance ottomane se répandit dans les provinces de l'Empire de Byzance en torrent dévastateur, et qu'elle le réduisit presque à une seule ville, qui vaut d'ailleurs tout un empire, quelques milliers de braves, protestaient seuls sur les montagnes de l'Épire par des victoires éclatantes contre l'apathique indifférence de l'Europe, qui laissa immoler la victime sans arrêter la main du bourreau. Le dernier des empereurs de Byzance mourut donc sur la brèche, l'empire d'Orient expira avec lui, et de ses débris sortit la renaissance des lettres; la civilisation progressive de l'Europe a arrêté depuis longtemps le cours des conquêtes de l'islamisme, mais ses effets sont encore en pleine vigueur, et les populations qui gémissent sous la domination musulmane, déposent les armes aux pieds des descendants et des héritiers de S^t Louis, du vainqueur des Pyramides et de Richard Cœur de Lion, et ne protestent plus contre la barbarie que par leur supériorité intellectuelle, leur industrie, leur commerce, leur langue, leur religion et leur histoire, qui est l'histoire de tous les peuples civilisés. L'Europe restera-elle encore indifférente au spectacle de tant de misères? Ou bien procédera-t-elle après tant de sacrifices, par des demi-mesures à la solution de la question d'Orient? qu'elle y pense bien; la question d'Orient, n'est

pas une pure question d'humanité, il y va de la dignité, de l'équilibre et de la paix future de l'Europe (*).

En entreprenant la tâche de décrire l'ensemble de la vie industrielle et de la condition économique des chrétiens qui de l'aveu même de leurs oppresseurs, sont les principaux instruments de production en Turquie, nous n'ignorons pas que les lecteurs éclairés auxquels les faits et les réflexions que nous allons présenter s'adressent, appartiennent pour la plupart, à des nations de l'Europe civilisée, dont l'industrie et les forces productives ont atteint de nos jours à leur perfection, grâce au mouvement scientifique de notre époque et aux encouragements prodigués au travail par des gouvernements éclairés et civilisateurs; aussi sommes nous loin d'avoir la ridicule prétention de dévoiler à nos lecteurs, par ces études, des forces ou des moyens de production inconnus jusqu'ici; nous n'avons hélas! que trop appris par une rude et longue expérience de quatre siècles, que l'homme ne saurait explorer les régions élevées du monde intellectuel, qu'après avoir pourvu aux besoins qui concernent la conservation et l'entretien de la vie. Mais sous la do-

(*) Voici l'opinion de M. Worms sur l'inefficacité des moyens proposés pour la pacification de l'Orient.

« Que demande aujourd'hui l'Europe à la Turquie? L'émancipation des rayas; mais qui ne comprend que la domination turque en Europe dépend uniquement de l'inégalité créée par la conquête? que numériquement inférieurs à la population subjuguée, les turcs ne restent les maîtres que parce qu'ils vivent armés et campés, le pied sur la tête d'une foule abâtardie de laboureurs et d'artisans, que l'infériorité dans laquelle ils sont accoutumés à vivre, maintient seule dans la soumission. » (Recherches sur la const. de la propr. territoriale dans les pays musulmans.)

mination turque, à peine parvenait-on, même par le travail le plus rude, à satisfaire aux besoins indispensables de la vie matérielle?

Aussi les nations seules qui ont été à même de comprendre que le monde est un vaste atelier, où la providence a prodigué des matériaux et des forces, et qui ont su les découvrir par la science et les utiliser par le travail, pourraient-elles répéter ces paroles mémorables de Bolton. S'étant rendu près de Georges III, pour lui expliquer l'un des grands perfectionnements des machines à vapeur, Bolton répondit au roi qui venait de lui demander ce qu'il lui apportait, « ce que les Rois Sire, aiment beaucoup, de la puissance; » loin donc de nous la prétention d'offrir quelque élément de nouvelle puissance aux puissans de la terre.

Par ces études, nous nous proposons un tout autre résultat. Tout homme doué de sensibilité, et dévoué aux intérêts généraux et au progrès de l'humanité, ne peut que se pénétrer d'un vif intérêt au spectacle de la lutte séculaire des deux peuples, qui sont pour ainsi dire en présence depuis la conquête; ou plutôt de l'antagonisme de deux principes entièrement opposés, et qui découlent de la condition morale et politique et des rapports réciproques de ces deux peuples; nous voulons dire, du travail et de l'oisiveté, de la propriété et de la spoliation, de la liberté et du despotisme, en un mot, du Christianisme et du Coran. Mais comme c'est dans le vaste champ de l'industrie que ces principes sont venus se heurter avec le plus d'éclat, ceux qui voudront nous suivre avec quelque intérêt dans ce travail, ne manqueront pas de reconnaître un fait peut-être unique dans l'hi-

stoire, les tendances constamment progressives d'un peuple, qui quoiqu'écrasé sous la domination d'une race sanguinaire et spoliatrice, ne continue pas moins à exercer les arts utiles, tout en luttant contre des obstacles toujours renaissans, et qui loin de négliger sa culture intellectuelle et morale, conserve dans leur pureté, la langue et la foi de ses pères, maintient ses mœurs, ses coutumes, formule par ses institutions municipales un admirable système de défense contre l'oppression, pourvoit par son activité à la subsistance et aux exigences de ses maîtres, et parvient même par ses faibles épargnes, et par une frugalité sans pareil, à améliorer sa condition, quelque éphémère d'ailleurs que soit cette amélioration sous un gouvernement arbitraire et spoliateur. M. Macculoch fait remarquer que «Le sol le plus fertile, le plus beau climat du monde et les plus belles facultés de l'intelligence ne peuvent empêcher un peuple de devenir barbare, pauvre et misérable, s'il a le malheur d'être soumis à un gouvernement qui ne respecte et ne protège pas le droit de propriété. C'est là le plus grand des malheurs, les ravages causés par la guerre civile, la peste et la famine peuvent se réparer ; mais rien ne peut rendre une nation capable de lutter contre l'influence mortelle d'un système permanent de violence et de rapine.

C'est à cet esprit de violence et de rapine propre à la race musulmane, qui n'a jamais pu comprendre la sainteté de l'honneur, de la vie, et de la propriété, qu'on doit attribuer la haine invétérée des populations chrétiennes contre elle, et les révoltes qui ont plus d'une fois anéanti des fortunes créées à grand peine par le labeur de toute une génération. On nous dira peut-être que

même dans l'Europe Occidentale, les griefs des peuples contre leurs gouvernements éclatent bien souvent en révolutions. Oui, nous l'avouons ; mais il n'en est pas moins vrai que le principal motif qui porte les peuples à la révolte en Turquie, n'est pas comme en Europe, le préjudice causé par d'ineptes administrations aux intérêts moraux et matériels des nations, mais bien la violation flagrante et brutale des droits les plus chers, et la position invariablement hostile des gouvernans envers les gouvernés.

Telles furent les véritables causes de notre révolution de 1821, terminée par l'affranchissement d'une partie de la nation hellénique.

La Grèce actuelle ne jouit que depuis environ vingt années des bienfaits de l'ordre, de la paix et de la légalité sous l'égide tutélaire de la royauté, et quoique dans la route du progrès, les premiers pas soient les plus difficiles, ce petit peuple, qui vient de briser les fers d'un despotisme séculaire, est parvenu dans un court-espace de temps, à relever ses villes en ruines, à mettre ses terres en cultures, à faire des plantations de toute espèce, à multiplier son bétail, presque disparu pendant la guerre de l'indépendance, à construire des milliers de bâtimens de commerce, à donner une nouvelle impulsion à son industrie et à étendre ses relations commerciales jusqu'aux contrées les plus éloignées, et ce qui est bien plus remarquable encore, à prouver à tout homme impartial, qu'il n'est pas dépourvu des vertus publiques et privées qui seules peuvent consolider la prospérité des Etats.

Mais afin que l'on ne nous accuse pas d'un égoïsme national mal fondé, nous nous en référons à M. de S^t Marc-

Girardin qui, avec cette finesse d'esprit et cette délicatesse de goût toute française, a démontré par son analyse du livre de M^r. About, que même les détracteurs de la nation grecque, sont forcés malgré eux d'avouer les bonnes qualités qui la distinguent.

L'industrie principale des populations chrétiennes de l'orient est sans contredit l'agriculture ; mais avant d'entrer dans l'examen des différents modes d'exploitation usités en Turquie, rappelons-nous que dans cette contrée, la propriété de la terre qui est considérée en Europe et comme un droit individuel et comme un principe d'utilité et de nécessité sociale, qui a mis un terme à la barbarie et annoncé au monde la venue de la civilisation sur la terre ; n'est qu'un attribut de la force et n'appartient point au travailleur agricole, mais à la communauté des musulmans.

En effet, « de l'examen détaillé des dispositions législatives en vigueur, il ressort que la loi musulmane divise toutes les terres connues, d'abord en terres productives ou en état de rapport, et en terres vagues ou vaines, c'est à dire, en friche ou ruinées.

Elle comprend dans la première classe, les territoires destinés aux semailles et qui doivent être cultivés c'est à dire, ceux de grande culture, et dans la deuxième, elle place les terrains des villes et de leur banlieue, susceptibles de supporter des édifices, ou des plantations.

Bornons-nous à examiner ce que prescrit la loi musulmane relativement à la grande propriété territoriale, qu'elle indique le plus souvent par les mots terre propre à la culture des grains. Toute terre de grande culture est nécessairement de dime (aschryet) ou de tribut

(Kharadjyet). La terre de dime est celle qui est considérée comme originairement musulmane, c'est à dire, celle dont les habitans ont spontanément et avant l'ouverture de la guerre, embrassé la religion musulmane et où le seul impôt connu est le prélevement indiqué dans le coran sous le nom de (zekkaet), impôt qui n'atteint que le revenu de la terre et de l'homme, et qui en réalité ne porte directement, ni sur le sol ni sur l'individu.

Les légistes musulmans mettent au nombre des terres de dime, celles qui ont été, après la conquête, eulévées à leurs anciens possesseurs pour devenir la propriété des soldats conquérans, ainsi que les contrées qui, par décision spéciale du prophète, ont été classées comme terres de dime, comme par exemple, cela est arrivé pour la Mecke. L'Arabie, est, à ces divers titres, terre de dime. Quant à tous les autres pays, qui aujourd'hui sont régis par la loi mahométaue, comme ils ont été soumis par la force des armes, ou par capitulation, et que le vainqueur n'a point expulsé les anciens habitans pour partager le sol à ses soldats, ils constituent la classe des terres tributaires, terres dont le sol est grevé d'un impôt nommé (kharadj).

Cet impôt se subdivise en taxe foncière, et en taxe individuelle ou par tête.

La taxe foncière, qui peut s'élever jusqu'à la moitié des produits de la récolte, sans jamais dépasser cette fixation, reste éternellement et invariablement attachée au territoire conquis, et ne cesse pas de grever la terre, même le jour où elle est possédée par des musulmans.

La taxe individuelle plus connue sous le nom de (djézia) mais indiquée en Turquie sous celui de (kharadj) en sous

entendant le mot de (Rous) des têtes, et qui est la compensation de la vie et de la liberté du culte laissées au vaincu, finit nécessairement avec la vie du tributaire, ou quand il se convertit à la foi musulmane.

Ainsi toutes les fois que l'examen des contributions recueillies dans un pays musulman, indiquera l'existence d'un impôt autre que le dixième du produit éventuel de la terre, et le vingtième de la valeur estimative des troupeaux et des effets mobiliers, on pourra être assuré que le territoire de ce pays est tributaire, c'est à dire qu'il a été agrégé au domaine musulman par les armes, avec ou sans capitulation, et que les habitants n'ont été ni détruits, ni faits esclaves, ni expulsés.

A l'aide de ces notions recueillies par la confrontation des différents textes, M. Worms pose en fait.

1°. Que la législation musulmane prescrit de grever du (kharadj) ou impôt foncier, le territoire de tout pays soumis par les armes ou par capitulation, quand on le laisse aux mains des anciens habitants.

2°. Que par le fait même du son passage sous la condition tributaire, c'est à dire, par cela même qu'il est fait de kharadj, ce territoire devient l'objet d'un (wakf) ou fondation pieuse, qui annulant le droit de propriété, ne laisse disponible que l'usufruit. C'est bien là en effet la modification survenue relativement au sol de l'empire ottoman ; car « la terre ne peut être en Turquie la propriété de personne, elle n'est que prêtée viagèrement aux rayas qui la cultivent. » La propriété du fonds étant réservée à l'état, la possession seule étant laissée aux cultivateurs, il est inexact d'attribuer au Sipahi ou feudataire, l'un de ces droits, qui tous deux sont occupés. Le Sipahi

ou cavalier feudataire ne peut avoir obtenu en concession que les droits qui appartiennent à l'état ; c'est à dire, une part ou la totalité du (Kharadj) auquel le paysan est tenu comme à un cens locatif. Nous pouvons donc conclure qu'en Turquie, comme dans les autres pays musulmans, la terre de grande culture n'est la propriété de personne. (*) Et à la page 262 « le raya cultive sous la domination de la caste militaire, le sol sur le quel il n'a que des droits de possession, puisque ce sol lui est ôté en cas de négligence, et auquel cependant le seigneur peut l'attacher et le fixer par la violence s'il le quitte. »

Ainsi donc annulation complète du droit de propriété, imposition de tributs qui grèvent et le fonds d'après l'étendue de la terre et le produit depuis le 8^{ème} jusqu'à la moitié du revenu. Entraves apportées à la transmission des propriétés et acquittement du (tapou) ou du cens du fonds en reconnaissance de vassalité, excepté lors de la transmission du père au fils. Faculté accordée au Seigneur, c'est à dire à une foule de petits despotes représentant le souverain, de renvoyer le cultivateur de sa terre en cas de négligence, de l'y attacher par la force et de faire abattre toute bâtisse élevée sur le sol sans sa permission. Tels sont le régime agricole et la triste condition de l'agriculture en Turquie et telle a été aussi la condition de nos cultivateurs avant la révolution de 1821.

Mais dès lors, cette législation inique et barbare, fit place à celle des empereurs chrétiens de Byzance. Le sol

(*) Recherches sur la constitution de la propriété des pays musulmans P. 113 et 252 par M. Worms.

Nous ferons observer que depuis la publication de l'ouvrage de M. Worms, les gouverneurs des provinces ont été investis de la juridiction exercée autrefois par les Sipahis.

et ses habitants furent débarrassés de toute entrave et les grecs qui n'ont jamais cessé de revendiquer leur sol natal, comme un héritage de leurs ancêtres, en réclamèrent l'appropriation comme le prix de leurs longues souffrances et le symbole de leur indépendance nationale, s'y établirent, lui prodiguèrent leur travail et le fécondèrent, au point que dans un petit espace de temps, cette contrée que naguère le despotisme oriental frappait de stérilité, offre aujourd'hui le riant tableau d'un pays riche en plantations et en cultures de toute espèce. Mais afin de nous rendre un compte exact de la manière dont le territoire du Royaume se transforme graduellement en propriétés privées, exposons en peu de mots le système adopté en Grèce pour la mise en vente des terres nationales et qui a été bien souvent la sujet de critiques et d'éloges exagérés.

Dès l'année 1821, et à mesure que les Turcs étaient expulsés du territoire grec, le nouvel état devenait de plein droit propriétaire de toutes les terres appartenant jusqu'alors à l'ennemi. Mais durant la guerre de l'indépendance, on pensa que ces terres devaient être gardées comme un dépôt précieux pour être mises en valeur à l'époque de l'entière pacification de la Grèce.

Or, voici les considérations qui ont présidé à la rédaction de la loi de 1835 sur la mise en vente de ces terres. Le gouvernement royal, par suite de l'emprunt des 60 millions, contracté en 1832 en faveur de la Grèce, sentit le besoin de se créer de nouvelles ressources afin de subvenir aux obligations que cet emprunt lui imposait. Et comme d'après les principes de l'économie publique, tout gouvernement, avant d'avoir recours aux impôts, doit

subvenir aux dépenses publiques par les recettes ou le produit du domaine; qu'il était en outre incontestable que les particuliers devenus propriétaires seraient plutôt en état que l'administration de mettre ces terres en culture; et qu'en rendant d'ailleurs la propriété territoriale accessible aux travailleurs agricoles, on attacherait davantage les grecs à l'ordre de choses créé par la révolution, la mise en vente des terres nationales fut décrétée par une loi en date du 26 Mai 1835, dont les principes généraux sont les suivants.

1°. Mise en vente aux enchères publiques, sauf un petit nombre d'exceptions, dont la principale fut introduite en faveur de toute commune dont la totalité des habitans voudrait user du droit de préemption au minimum du prix fixé par l'administration.

2°. Crédit de 2 mille drachmes accordé à tout chef de famille hellénique reconnu comme tel par la loi.

Cette disposition fut modifiée par une loi subséquente promulguée en 1836. En vertu de cette loi, tout père de famille a la faculté d'acheter aux enchères des terres dont la valeur dépasserait le crédit de 2,000 dr. jusqu'à concurrence de 120 stremmes.

3°. Délais de paiement de 36 ans à 5 0/0 d'intérêt et 1 0/0 d'amortissement. C'est à dire, le même taux que celui adopté par l'État lors de l'emprunt des 60 millions.

Certes, si en Grèce le prix des terres mises en vente était aussi peu élevé qu'aux Etats-Unis de l'Amérique, où le minimum de la mise à prix d'un acre a été fixé à un dollar 25 cent: on aurait pu adopter chez nous aussi bien qu'aux Etats-Unis, le mode du paiement comptant; mais il n'en est pas ainsi. En Grèce, la moyenne

de la valeur des terres mises en culture est d'environ 40 drachm : par stremme (mille mètres carrés) et comme il était indispensable d'accorder un délai aux adjudicataires des terres nationales pour le paiement du prix, on procéda à la fixation du même délai et du même taux d'intérêt et d'amortissement que celui adopté par l'État lors de l'emprunt des 60 millions.

Il faut avouer que cette loi dont nous venons d'analyser ici les principales dispositions, n'a pas entièrement répondu à l'attente du législateur. On a espéré que par la mise en vente de terres nationales, on pourrait subvenir aux obligations contractées ; mais malheureusement cette partie du service a été constamment en souffrance et l'arriéré n'a fait que grossir tous les ans.

Nous ne voulons pas nous écarter de notre sujet pour expliquer en détail toutes les causes qui ont amené ce malheureux résultat ; nous devons pourtant faire remarquer qu'il doit être principalement attribué :

1^o Au défaut d'une banque foncière qui pût prêter aux propriétaires à un taux peu élevé, les capitaux nécessaires pour la mise en valeur des terres adjudgées.

2^o. Au manque de prévoyance de la part de l'administration qui, loin de retenir la concurrence des acheteurs dans de justes limites, l'a plus d'une fois surexcitée par la mise en vente d'une quantité de terres non proportionnelle au nombre des enchérisseurs.)

Enfin à la nature même des cultures, attendu que la plupart des propriétaires employèrent à des plantations, des capitaux obtenus à un taux d'intérêt excessif, sans retirer dans les premières années, aucune espèce de revenu de ce genre de culture.

Cependant malgré que les résultats financiers de la loi de 1835 n'aient pas répondu à l'attente du législateur, cette même loi a pourtant produit sous un autre point de vue, des résultats assez remarquables.

Le total de la valeur des terres mises en vente aux enchères publiques en vertu de la loi de 1835 et adjudgées jusqu'au 21 décembre 1853, à des particuliers monte à environ 10 millions de drachmes. Les bons émis en vertu de la loi de 1838 en faveur des phalanges montent également à 10 millions, d'où il résulte que des terres d'une valeur totale de 20 millions de drachmes, représentant une étendue d'environ 500 mille stremmes à 40 Dr. le stremme, ont cessé d'appartenir à l'État pour être mises en valeur par des particuliers.

Afin de compléter les chiffres ci-dessus mentionnés, nous y ajouterons

9125 stremmes	concedés	à des Candiotés
7730	»	» aux orphelins dont les pères sont morts pour la patrie.
19509	»	» à des turcs convertis au Christianisme et rapportant un revenu foncier 73,979.
5646 stremmes de biens ecclésiastiques adjudgés aux prix de 186,140.		

Tels sont les effets incontestables de la loi de 1835. Nous ne voulons pas nier qu'elle ne soit susceptible de plusieurs améliorations ; mais il n'en est pas moins vrai, qu'elle est un des instruments les plus efficaces de la révolution sociale opérée en 1821. En effet, à mesure que les terres appartenant à l'État sont appropriées par des particuliers, il s'opère un changement notable dans la

condition de nos cultivateurs. De simples métayers qu'ils étaient, ils montent évidemment à un degré supérieur de l'échelle sociale, et se sentant ainsi animés de la responsabilité qui est l'attribut inséparable de la liberté et de l'indépendance, redoublent d'efforts pour effectuer tout espèce d'améliorations dans des propriétés qui doivent désormais former le patrimoine de leurs enfants. En présence de cette révolution sociale toute pacifique, qui ne reconnaît qu'une des questions vitales de notre société ne soit l'établissement d'une banque foncière qui délivrerait enfin les campagnes de l'usure dont elles sont souvent affligées ?

Les deux modes d'exploitation des terres usités en Turquie sont les suivants :

1°. L'exploitation par les possesseurs.

2°. L'exploitation par métayers.

A défaut de renseignements tant soit peu précis, il nous est aussi difficile de déterminer le rapport de chacun de ces deux modes d'exploitation à l'étendue des terres cultivées, que le nombre des cultivateurs qui exploitent la terre en qualité de métayers ou de possesseurs ; nous nous bornerons donc à faire remarquer que la culture par métayers, est surtout en usage sur les domaines de la couronne, sur les tchiftliks ou domaines appartenant à des particuliers, et en général sur tous les fiefs et les grandes propriétés possédés par des Turcs (*) ; tandis que

(*) Le traducteur de l'ouvrage de M. Urquhart, la Turquie et ses ressources fait remarquer, qu'il existait dans la Turquie d'Europe, un assez grand nombre de petites confédérations communales, telles que celle de la Chalcidie, du Pinde etc ; mais Ali-Pacha s'efforça de détruire ces communautés et il y réussit. Un grand nombre de petits villages dans la Thessalie et l'Epire furent forcés par lui, à faire le sacrifice de leur indépendance, à se donner à lui en toute propriété, à se faire ses (colons) afin d'obtenir quelque adoucissement aux rigueurs dont il les accablait.

les terres dont la possession a été laissée aux habitans, contre l'acquittement de tributs sur les fonds et sur les produits, sont exploitées par les possesseurs eux-mêmes. Ajoutons que la position géographique et la configuration extérieure de chaque localité, n'a pas peu contribué à faire prévaloir l'un de ces deux modes d'exploitation. En effet, il est facile de reconnaître qu'en général dans les îles aussi bien que dans les pays montagneux, les terres appartiennent aux villageois ; comme par ex: dans les kefalohoria ou les villages situés sur le Pélion, l'Ossa, l'Olympe, à Agrapha etc ; aussi le mode qui a fini par prévaloir dans ces localités est celui de l'exploitation par les possesseurs eux-mêmes. Et tout au contraire, dans la belle et fertile plaine de Thessalie, où les habitans ne pouvaient opposer aucune résistance aux empiètements de leurs dominateurs, l'exploitation par métayers a dû nécessairement prédominer (*).

C'est par ces deux modes sus mentionnés, que le territoire hellénique est également exploité. Car l'exploitation par fermiers ainsi que les faire-valoir n'existent qu'exceptionnellement parmi nous, vu le petit nombre des grandes propriétés et la rareté des capitaux et de la population.

Il nous reste donc à exposer les caractères génériques de chacun des deux modes d'exploitation généralement adoptés en Turquie et en Grèce, et à déterminer leur influence sur la condition des cultivateurs. S.

(La suite prochainement.)

Malheureusement la chute d'Ali-Pacha n'a point rendu ces villages à leur ancienne indépendance ; ils sont restés la propriété de ceux qui recueillirent l'héritage d'Ali.

(*) Journal de Constantinople No 583. 22 Mars. 1855.

Quinzaine politique du Spectateur.

— 0000 —

L'événement qui depuis notre dernière quinzaine domine tous les autres par son importance, est sans contredit la mort de l'Empereur Nicolas. *Un homme a disparu*, a dit un journal ; mais cet homme, debout sur le faite de l'édifice européen, enchainait depuis deux ans tous les regards anxieux de l'Europe, faisait battre des millions de cœurs, et tenait serrés dans sa main les fils de cet immense mouvement qui ébranle la terre. Sa disparition subite, au milieu des circonstances actuelles, a frappé le monde de stupeur, comme si un de ses centres de gravité avait cédé tout à coup, et a été accueillie par les sentiments les plus divers. Il y a des hommes qui voient dans cette mort une garantie assurée de paix ou de victoire ; il y en a d'autres qui en présagent une récrudescence de la guerre. Sur le bord de l'éternité, où les passions se taisent, où les haines sont désarmées, où l'on sent qu'au-dessus des jugements humains commence déjà le jugement de Dieu, plus d'un oublie l'ennemi en armes, pour ne se rappeler que le grand souverain qui vient de se retirer de la scène, tandis que d'autres lui crient jusque dans sa fosse les noms de *Balthazar* et de *Sénachérib* ; ces deux procédés marquent, pensons-nous, les deux limites extrêmes du bon goût. L'empereur Napoléon, en recevant l'avis inattendu de cette mort, a contremandé un concert, défendu la circulation de pamphlets injurieux contre le défunt, et puni les sous-préfets, qui ont permis des illuminations dans leurs villes ; le Sultan a promu et récompensé du don de vingt mille piastres l'officier qui en a été l'heureux porteur. Cette différence de conduite marque toute la distance de la barbarie à la civilisation.

Mais au milieu des jugements divers, dictés par l'intérêt ou par la passion, il y a une voix unanime qui s'élève par toute l'Europe, pour rendre à l'immense capacité et à la grandeur des vues et du caractère du Souverain décédé, un hommage auquel l'adulation ne peut plus avoir de part. L'Empereur Nicolas est descendu du trône comme

il y est monté, au milieu d'un orage. Pendant presque tout son règne la terre tremblait sous ses pieds. Il s'y tint ferme, et plus d'une fois il la raffermir de son pied et de la force de sa volonté. Il écrasa, peut-on dire, d'un regard l'hydre de la révolte, avec une énergie qui dévoila tout d'un coup à la Russie étonnée son maître, et le grand homme à l'Europe. Il plia de son poignet de fer les genoux de la mâle Pologne ; il tint en halaine les habitans sauvages et indomptés du Caucase ; il fit sentir sa puissance à la Perse, aux dépens de laquelle il augmenta l'étendue de ses immenses domaines. Plus tard, lorsque l'esprit d'anarchie souffla sur l'Europe, et fit trembler l'édifice social jusque dans ses fondements, l'empereur Nicolas, dont l'empire compacte et soumis à une discipline rigoureuse, était le moins menacé, s'arma pour la terrasser, et rendit au parti de l'ordre des services que l'Europe ne saurait oublier. Elle n'oubliera pas surtout sa justice et sa modération dans des circonstances qui semblaient l'inviter à en profiter. S'il avait cette ambition insatiable qui les passions prévenues lui ont quelquefois prêtée, il ne pouvait trouver une occasion plus propice pour la satisfaire. Le chaos se faisait autour de lui. Il n'avait qu'à se tenir à l'écart, et à laisser les destins s'accomplir. Seul debout sur les ruines de l'Europe, il n'aurait que l'embarras du choix de ses immenses débris. Il a préféré opposer son front à la tempête, qui ne le concernait qu'à peine, et soutenir les trônes plutôt que d'en hériter. L'affaiblissement, la disparition d'un grand état voisin eût été une rare pâture pour une ambition vulgaire. Il tira cet état de l'abîme, et le fit avec tant de grandeur, qu'il ne stipula, pour prix de ce service, pas même un engagement d'alliance ou au moins de neutralité pour le cas où la Russie se trouverait elle-même dans des difficultés. Deux fois il tira l'épée contre l'ennemi du Christianisme, et dans ces occasions aussi il fit éclater, contre tout ce qu'on a pu lui imputer, son esprit de modération et son amour de la paix ; car, les déclamations de quelques journaux à part, nul ne doute que la Russie, une fois aux prises avec la Turquie, n'eût pu d'un jour à l'autre être devant les murs de Constantinople ; elle en-

voya même une fois son armée camper sous les frais bosquets de Hunkiar-Skélessi. Mais on a vu l'Empereur, au moment où il touchait du doigt le triomphe, rappeler ses troupes d'Hadrianople, et replier, sans y être forcé, ses aigles victorieuses. Il ne gagna rien pour lui-même; mais les Grecs ne sauraient oublier qu'avant de se retirer, lorsque il tenait encore la Turquie agonisante sous sa puissante étreinte, il stipula leur indépendance. Soit humanité, soit politique, il ne cessa jamais, pendant son long règne, de les protéger contre les vexations de leurs oppresseurs, et d'alléger leur joug; aussi la chambre de Grèce, se faisant l'interprète d'un sentiment universel du peuple qu'elle représente, a-t-elle voté des expressions de regrets pour la mort du dernier survivant des fondateurs de l'indépendance de la Grèce. A cette heure suprême, les Grecs auraient été taxés de l'ingratitude la plus noire, s'ils avaient fermé leurs cœurs à la reconnaissance, qui doit les partager entre les trois glorieux champions de la foi et de la liberté au combat à jamais mémorable de Navarin, entre les trois créateurs de leur nouvelle existence. Personne au cœur bien placé ne nous imputera ces sentiments à crime. Ils sont indépendants des événements actuels, qui tiennent en suspens notre jugement aussi bien que nos sympathies. Si les complications de l'Orient en étaient au même point qu'à leur début, il y a un an et demi, s'il ne s'agissait que d'une guerre entre la Turquie et la Russie, quoi qu'on en pense, et quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de l'aveuglement des Grecs, nous ne le cacherons pas, il n'y a pas de Grec qui, sans s'enquérir du prétexte de la guerre, sans demander à qui elle peut agréer ou déplaire, ne se fût dans le fond de son cœur déclaré pour les Russes, et n'eût fait des vœux fervents pour le progrès de leurs armes. Quiconque détruit leurs oppresseurs, leur paraît armé du glaive vengeur de la providence, et sert leur haine séculaire, qui n'a que trop de raisons de se renouveler tous les jours.

Mais aujourd'hui il n'y a au contraire pas de Grec qui ne voie que la guerre a déserté son premier terrain; que la Turquie n'y est plus qu'accessoirement comprise, qu'elle n'est que la lice déserte, dans laquelle sont descendues les pre-

mières nations de la terre pour vider leur propre querelle. Reconnaissant dans les deux camps des bienfaiteurs, devant qui ils s'inclinent, les Grecs s'abstiennent d'accompagner de leurs vœux de poursuivre de leur animosité l'un ou l'autre des partis qui sont aux prises, attendant avec confiance l'arrêt de la sagesse divine, qui saura sans doute tirer des malheurs actuels du monde ce qui est juste et utile pour chacun et pour tous. Il leur suffit d'avoir la conviction consolante que la Turquie se trouve dans l'état de ces corps débiles, auxquels une grande joie est aussi fatale qu'une grande douleur, qu'une défaite des Russes ne peut plus rien pour son salut, et que sa chute est inévitable indépendamment du sort des armes de ses alliés.

Il leur était pénible sans doute d'avoir à penser que l'Europe, abusée sur l'état de la Turquie, et sur ce qu'étaient et sur ce que pouvaient les Turcs, prenait les armes pour leur défense, se promettait d'imposer leur joug aux chrétiens, desireux de le secouer, et espérait asseoir sur eux l'avenir de l'Orient et le repos de l'Europe, ainsi que c'était un peu le cas au commencement du conflit. Les Turcs étaient alors le grand peuple méconnu et incompris; ils étaient l'espérance de l'Europe, les enfans gâtés de la politique. Aujourd'hui tout cela est changé. Il y a sans doute encore des journaux qui, par métier, s'extasient périodiquement sur les progrès immenses opérés par les Turcs à l'ombre du Tanzimat, et sur la félicité des bienheureux Rayas qui vivent sous leurs lois; il y en a qui exaltent leur valeur, toutes les fois que les Européens triomphent pour eux. Tel est l'exemple tout récent d'Eupatorie, que, sur le foi des rapports des Turcs eux-mêmes, on a décoré du nom pompeux de triomphe, dont on répand le bruit par toute l'Europe, et qu'on cite à l'appui de la nouvelle réputation d'héroïsme qu'on veut faire aux Turcs. Un des organes les plus sérieux de la presse ne leur faisait-il pas dernièrement honneur des bulletins même d'Omer-Pacha, recountant leurs victoires, et dont le style, d'après lui, ne serait pas indigne de la plume du Duc de Wellington et de Jules César, et pourrait bien dénoter une âme tout aussi grande

que celle de ces héros ? car on sait bien que le style est l'homme. Il y a seulement à objecter à ce nouveau titre de gloire de la Turquie, que ces bulletins, qu'il soient des chefs-d'œuvre de style descriptif, ou des pièces d'imagination d'un rare mérite, ne sont pas du fait des Turcs, mais bien d'un Hongrois converti.

Mais ceux qui ont vu et étudié par eux-mêmes et à leurs dépens la Turquie et les Turcs, savent mieux à quoi s'en tenir. «*Nous ne luttons pas pour les Musulmans, mais pour les Chrétiens de la Turquie,*» s'écriait l'autre jour le colonel Layard en plein parlement. Que nous sommes heureux de recueillir cet aveu de la bouche d'un homme qui, doué d'un esprit profond et observateur, a fait un long séjour en Turquie, l'a parcourue dans tous les sens, en a vu, non seulement la superficie, fardée d'une couche de civilisation européenne, mais les bas-fonds du peuple, et la condition du Raya dans les provinces, et est considéré en Angleterre comme l'autorité la plus compétente sur toute matière qui concerne l'Orient ! Il nous était difficile de cacher combien nous revoltait l'indifférentisme vrai ou affecté de ceux qui, refusant à la religion toute participation aux choses d'ici bas, prétendaient établir l'islamisme sur un pied d'égalité avec le christianisme, lui attribuer les mêmes vertus civilisatrices, ou plutôt soutenir que la civilisation peut faire route à part de toute religion, et déclarer qu'il était tout aussi légitime et noble d'aider les musulmans à opprimer les chrétiens, que de porter à ceux-ci le secours qu'ils implorent. au nom du culte du Christ et des droits de l'homme. Nous voici maintenant mis à l'aise par le discours si consolant de M. Layard : ce n'est pas pour les Musulmans, c'est pour les chrétiens qu'on lutte. «*Et en effet, ajoute-t-il, d'immenses progrès ont été accomplis depuis quinze ans en Turquie ; mais ce n'est pas parmi les populations mahométanes, qui sont en décadence, c'est parmi les populations chrétiennes.* Le gouvernement du Sultan fait de grands efforts pour améliorer la condition des populations ; mais beaucoup de gouverneurs sont des hommes sans principes, ne cherchant que des honneurs et des titres, et à se remplir les poches ;

aussi n'y a-t-il que les chrétiens chez lesquels il y ait toute espèce de progrès, entres autres en littérature et en idées libérales.» Il eût pu ajouter qu'en dehors de l'entourage immédiat du sultan, et de quelques hauts-dignitaires qui en sont quelquefois détachés pour être mis à la tête du gouvernement des districts les plus importants, tous les gouverneurs sont des tyrans sur petit pied, qui pèsent sur les chrétiens de tout leur fanatisme, et de toute leur brutale ignorance ; et qu'en même temps la masse de la nation turque, inférieure aux populations chrétiennes en bravoure, en capacité, en intelligence, repousse aussi, par les principes mêmes de sa religion, toutes les innovations civilisatrices que l'Europe essaye de lui inculquer, et continue à écraser la plus belle et la plus noble partie du monde.

Au moment où l'on se figure en Europe la Turquie re-florissant au soleil du Tanzimat, de l'égalité et de la liberté, voici ce qu'on nous mande de Larisse. La Thessalie entière est en proie aux hordes effrénées d'une soldatesque albanaise, qui y a organisé le pillage des chrétiens. En même temps les autorités, sous prétexte de la révolte de l'année passée, aux auteurs de laquelle cependant le gouvernement turc avait promis l'amnistie, s'emparent des gens les plus riches du pays, et ne les relâchent que contre de fortes rançons. Les souffrances et l'indignation des chrétiens sont à leur comble. Tout dernièrement, malgré les représentations et les efforts philanthropiques des consuls de France et d'Angleterre, le Pacha de Thessalie fit administrer six-cents coups de bâton à près de deux-cents pères de famille qu'il tenait depuis un an dans les prisons, sous prétexte qu'ils avaient été impliqués dans la révolte. Cinq d'entre eux ont expiré sous ce supplice barbare ; les autres, réduits à un état qui faisait envier le sort de ceux qui avaient cessé de vivre et de souffrir, ne furent rendus à leurs parents que contre rançon. Sous le règne du bienheureux Tanzimat, les sujets chrétiens sont traités en prisonniers de guerre, et le gouvernement central perdra ses peines à vouloir changer les relations du peuple des oppresseurs avec le peuple opprimé. Le commandant de la garnison turque à Pharsala s'est emparé

du fils d'une des familles grecques les plus aisées, du nommé Chrysochoos, l'a fait transporter à quelques lieues de là, et le commettant à la garde d'un autre chef, a demandé à ses parents une rançon de 18 mille piastres. La rançon payée, le jeune homme fut rendu à son père, expirant des mauvais traitements qu'il avait subis. Il y a deux ans, un soldat turc demandait à un épicier grec, du nom de Jean Campani, de lui vendre à crédit. Sur le refus de celui-ci, qui savait ce que cela voulait dire, le turc tira son pistolet, et étendit le fils de Campani raide mort devant les yeux de son malheureux père; là-dessus il s'enfuit. Mais il est revenu depuis peu, et a eu l'impudence d'exiger du père de sa victime 1500 piastres, sous prétexte que c'est à cause de lui qu'il avait été privé pendant deux ans de sa solde. Comme le grec s'y refusait, il fut roué de coups, à la vue du toute la population musulmane, qui l'accablait de sarcasmes; et lorsqu'après s'être rétabli de ses blessures, il s'en fût plaint au Cadi, celui-ci jugea la réclamation de turc complètement fondée, força Campani à payer les 1500 piastres, qu'il partagea sans doute avec l'agresseur, et de plus ils l'obligea à traiter l'assassin de son fils, afin, dit-il, que le paix fût rétablie entre eux.»

L'Europe ne se laisse plus prendre aux contes qu'on lui fait sur la valeur et la justice des Turcs. Elle les a vus à l'œuvre, au moment où il y va de leur existence. Elle sait aussi déjà ce qu'elle doit penser des réformes du Tanzimat; elle en voit les effets au moment même où, en sauvant les Turcs d'une destruction complète, elle n'exige d'eux, pour noble prix de ses sacrifices, qu'un traitement humain et équitable des chrétiens placés sous leur sceptre, au moment où les Turcs savent qu'il campe au milieu d'eux deux-cents mille témoins de leur conduite, qui diront bientôt à l'Europe s'ils sont dignes ou non d'en usurper les plus belles contrées, et d'opprimer l'ainé de ses peuples.

L'Europe ne lutte donc pas pour les Turcs, mais pour les chrétiens de la Turquie. Si cette déclaration, qui n'a pas trouvé de contradicteur dans le parlement, qui ne sera désavouée que par quelques turcophiles tarés, et achetés au prix de trente deniers, est sérieuse, comme nous n'en doutons pas un instant, elle doit signifier que

l'Europe, après s'être occupée de les arracher à la Russie, qui, comme elle s'imagine, les voulait englober, s'occupera de leur assurer une existence libre et prospère. C'est alors qu'une fois à l'œuvre, elle se heurtera contre leur incompatibilité avec la race dominante, et, si c'est en effet pour eux qu'elle lutte, elle prendra les seules mesures propres à leur assurer une position digne d'hommes libres et de chrétiens; elle fera cesser la domination de la race que sa religion rend oppressive et barbare, sur celle à qui son culte commande la culture de l'esprit et de l'âme, et l'amour du prochain. Il y a bien certains hommes en Europe, peu instruits des affaires de l'Orient, qui se flattent de profiter de cette occasion pour y détruire en même temps le fanatisme musulman et le fanatisme orthodoxe, en y implantant par exemple des colonies dans les quelles se fondraient bientôt les nationalités anciennes, et qui, croient-ils, attireraient définitivement ces contrées dans l'orbite de la politique occidentale; mais ils oublient que ce qu'ils qualifient de fanatisme orthodoxe, est l'attachement profond des Grecs à leur culte, qui leur a donné la constance des martyrs pendant les quatre siècles de leur servitude, et le courage des héros pendant les sept années de leur lutte d'émancipation; que c'est ce sentiment qui moralise, qui soutient et qui sauve les nations, et que ce sentiment est accompagné chez eux de la tolérance la plus éclairée, qui n'exclue aucun culte, qui, ainsi que c'est le cas dans le royaume de la Grèce, accorde la protection entière de la loi à la mosquée musulmane et au temple hébreux, non moins qu'aux églises chrétiennes des divers rites. Ils ne songent pas qu'entreprendre la tâche d'éteindre une nationalité et un culte, qui ont avec une merveilleuse ténacité résisté à l'oppression la plus terrible qu'un peuple ait eu à subir, c'est éterniser l'antagonisme et la lutte dans un pays où l'intérêt bien entendu de l'Europe veut créer une paix durable. Une fois vu de près, et éclairé à la lumière de la raison non préoccupée, ce rêve s'évanouira comme tous les autres, et par le procédé des éliminations, on arrivera à la seule mesure praticable pour l'Orient, à en laisser les races chrétiennes se développer en elles mêmes et par elles-mêmes.

Mais on n'y sera arrivé que lorsque la paix ayant été rétablie avec la Russie, la vraie question d'Orient sera remise sur le tapis. A en croire l'*Univers*, ce terrible adversaire du fanatisme orthodoxe, la paix ne doit pas être loin. Des prophéties l'ont promise. Nous qui n'avons pas les mêmes raisons pour nous rendre à l'évidence de ces prophéties, nous n'osons pas croire que le ciel soit si prêt à récompenser la piété de la terre. Si c'était la Russie qui faisait la guerre, si elle la faisait pour obtenir un avantage qu'on lui refusait, nous n'hésiterions pas à croire que le nouvel Empereur voudrait inaugurer son règne en faisant à ses peuples le don de la paix. Mais la Russie est celle qui subit aujourd'hui la guerre, et ce qu'on lui demande, c'est de descendre de son rang surtout comme puissance maritime, car sa force offusque l'Europe et lui paraît dangereuse. Il est impossible d'admettre qu'il débiterait aux yeux de son peuple en rasant ses forts et en brûlant ses flottes, sans y avoir été forcé par la défaite. Le manifeste par lequel il a marqué son avènement, ne semble pas inspiré par cet esprit d'abnégation. L'Empereur Alexandre proclame vouloir marcher sur les traces de son père et de ses ayeux. Cela veut-il dire, comme quelques journaux l'ont pensé, qu'il déclare à la face du monde, vouloir conquérir la Turquie? Nous pensons d'autant moins que sa première parole aurait été un défi général à l'Europe, que l'Empereur Nicolas s'est toujours défendu d'avoir nourri un projet pareil. S'il a voulu dire au contraire qu'il continuera, comme ses prédécesseurs, à défendre les chrétiens de la Turquie, et à leur préparer l'héritage des Turcs qui s'en vont, il aura comme eux adopté une politique en Orient, qui lui assurera l'influence la seule inébranlable, celle qui est fondée sur l'affection et la reconnaissance.

A.